

Master Droit Économie Gestion Mention Administration Économique, Sociale et Culturelle Spécialité professionnelle Science politique : Ingénierie de projets interculturels et internationaux

RNCP20071 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	342, 335, 323
Code(s) ROME	L1302, L1303, K1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Bourgogne - Dijon

<http://www.u-bourgogne.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Conception et mise en œuvre de projet interculturel, valorisation du patrimoine français et international, direction de structure culturelle, direction d'établissement culturel français à l'étranger, administration et gestion de structure culturelle, communication interculturelle, médiation interculturelle, conception et mise en œuvre d'exposition, animation du patrimoine.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales :

Maîtriser les outils de gestion et d'administration d'une structure privée ou publique, Maîtriser les outils de communication, Connaître les enjeux des relations interculturelles, Maîtriser parfaitement une langue étrangère, Pratiquer au moins une seconde langue étrangère.

Compétences spécifiques :

Concevoir un projet interculturel:

Concevoir et mettre en œuvre un programme d'échange international, Évaluer la pertinence et la faisabilité d'un projet interculturel, Coordonner la mise en œuvre d'un projet interculturel, Maîtriser les outils de gestion et d'administration d'une structure culturelle, Maîtriser les outils de diffusion et de communication interculturelle, Maîtriser les outils de médiation interculturelle, Concevoir et mettre en œuvre un projet muséographique, Concevoir et mettre en œuvre un projet de valorisation du patrimoine.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Production et diffusion internationale de spectacle vivant, Industries culturelles, Établissements culturels français à l'étranger, Établissements culturels étrangers en France, Collectivités territoriales, Musées, Bibliothèques, Institutions

patrimoniales à dimension internationale.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles

Chef de projet interculturel, Responsable de programme d'échange international, Administrateur de structure culturelle, Chargé de production, Chargé de diffusion, Chargé de communication, Chargé des relations avec le public, Médiateur culturel, Directeur de service culturel (collectivités territoriales, établissements culturels français à l'étranger), Muséographe, Animateur du patrimoine.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) (dont au moins un tiers de professionnels)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VAP (décret 85-906 du 23/08/1985)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants et de professionnels conformément au décret VAE (loi de modernisation sociale n°2002-73 du 17 janvier 2004)

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.u-bourgogne.fr>

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20071/>